



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.2/2007/6  
12 septembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Soixante et unième session  
Paris, 20 et 21 novembre 2007  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2008-2012  
ET ÉVALUATION BIENNALE**

Note du secrétariat

1. À sa soixante-deuxième session, le Comité des transports intérieurs a décidé d'examiner le programme de travail de ses organes subsidiaires tous les deux ans. Cette décision n'interdit pas aux organes subsidiaires du Comité de modifier leurs programmes de travail respectifs tous les ans, si nécessaire (ECE/TRANS/133). Le présent document est soumis au Groupe de travail, pour adoption, en application de cette décision du Comité des transports intérieurs.

**I. PROGRAMME DE TRAVAIL**

2. Le texte du programme du travail ci-après reprend, pour l'essentiel, le texte approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-neuvième session, tenue du 6 au 8 février 2007 (ECE/TRANS/192) et par le Groupe de travail des transports par chemin de fer à sa soixantième session (TRANS/SC.2/206, par. 26). Les changements proposés sont indiqués en caractères **gras** (ajout) ou ~~barrés~~ (suppression).

3. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner son programme de travail pour la période 2008-2012, établi par le secrétariat et présenté à l'annexe de la présente note, et proposer des modifications, le cas échéant.

## II. ÉVALUATION BIENNALE

4. La Commission ayant demandé aux comités sectoriels de la CEE de procéder à des évaluations biennales de la mise en œuvre de leurs sous-programmes respectifs pour l'exercice biennal 2008-2009, le Comité des transports intérieurs (CTI), à sa prochaine session prévue en février 2008, examinera et approuvera, pour chaque domaine d'activité, une réalisation escomptée, ainsi que les indicateurs de succès et les méthodes de mesure correspondants.

5. À cette fin, les groupes de travail du Comité, en collaboration avec le secrétariat, devront chacun élaborer un projet de réalisation escomptée se rapportant à leur domaine d'activité, ainsi que les indicateurs et méthodes de mesure appropriés, et soumettre le tout au Bureau du CTI, pour examen à sa prochaine réunion. Ensuite, le Bureau devra examiner les projets de réalisations escomptées, ainsi que d'indicateurs et de méthodes, et formuler une recommandation en vue de la prochaine session du Comité en février 2008. En 2010, le Comité sera ensuite invité à examiner les projets de rapport établis par le secrétariat pour chaque réalisation escomptée, à passer en revue les enseignements tirés et à prendre des mesures programmatiques, le cas échéant.

6. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner la proposition ci-jointe du secrétariat visant à élaborer les réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour l'évaluation biennale 2008-2009. Ces réalisations et indicateurs, ainsi que les modifications éventuellement adoptées, seront soumis au Bureau du CTI en novembre 2007 et au CTI proprement dit en février 2008.

### A. Proposition du secrétariat pour l'évaluation biennale (2008-2009) – Domaine d'activité: transports par chemin de fer

#### a) Réalisation escomptée

7. Meilleure compréhension des opérations et des politiques en matière de transport ferroviaire dans la région et renforcement de la coopération entre les pays membres de la CEE dans la recherche de solutions à ces problèmes grâce à l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques. Il s'agit notamment des questions relatives aux infrastructures et au franchissement des frontières, ainsi qu'au suivi et à l'actualisation des instruments juridiques pertinents (amendements à l'AGC).

#### b) Indicateurs de succès

- i) Nombre de pays, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales participant à la réunion annuelle du Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2);
- ii) Nombre d'amendements à l'AGC et à son annexe I, ainsi que de lignes actualisées et modifiées;
- iii) Nombre de nouvelles Parties contractantes à l'AGTC et au Protocole y relatif.

8. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter ces propositions, en vue de leur transmission au Bureau du Comité des transports intérieurs.

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR  
LA PÉRIODE 2008-2012**

ACTIVITÉ 02.5: TRANSPORT FERROVIAIRE

**02.5.1 Infrastructure ferroviaire**

Priorité: 1

I. Examen de la situation concernant la mise en œuvre et les modifications éventuelles de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC)

Exposé succinct: Étude des possibilités d'amélioration des lignes ferroviaires internationales et de leur incidence sur l'AGC.

Travail à faire: Le Groupe de travail des transports par chemin de fer entreprendra les activités suivantes:

**ACTIVITÉS PERMANENTES**

- a) Examen de l'AGC en vue éventuellement: d'appliquer et, dans toute la mesure possible, d'améliorer les normes et les paramètres d'exploitation en vigueur; de tenir compte également des nouveaux courants de trafic Est-Ouest; de rendre plus sévères les normes en matière d'environnement, d'énergie et de sécurité; de tenir compte des conventions de la CEE sur l'environnement.

Résultats escomptés: Rapport sur la modification du réseau de l'AGC; rapport sur la mise en place d'un réseau ferroviaire européen classique et à grande vitesse.  
(2007) (2008) Priorité: 1

II. Étude des infrastructures ferroviaires

- a) Exposé succinct: Étude de la possibilité d'améliorer les lignes ferroviaires internationales et leur gestion.

Travail à faire: Le Groupe de travail entreprendra les activités suivantes:

Examen de l'incidence des techniques de transport intermodal, notamment en ce qui concerne les investissements, et de la normalisation du matériel roulant et de la vitesse, afin de faciliter l'intégration de ces techniques dans le système ferroviaire et d'assurer ainsi une interopérabilité générale.

Résultats escomptés: Rapport sur les investissements dans l'infrastructure ferroviaire et le matériel roulant dans les pays membres. (2007) (2008) Priorité: 2

- b) Révision périodique de la liste des gares de triage d'importance internationale afin d'en réduire le nombre.

Résultats escomptés: Rapport actualisé sur l'emplacement des grandes gares de triage du réseau ferroviaire européen. (2007) (2009) Priorité: 2

- c) Examen des questions de sécurité dans les tunnels ferroviaires.

Résultats escomptés: Étude de la situation actuelle et perspectives pour l'élaboration de nouvelles recommandations. (2008) Priorité: 2

- d) Examen de l'évolution des nouvelles initiatives prises dans le secteur ferroviaire concernant les liaisons entre l'Europe et l'Asie (par exemple, organisation de trains de démonstration).  
Résultats escomptés: Rapport sur les initiatives actuelles et nouvelles.  
(2007) (2008) Priorité: 2

### ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- e) Enquête périodique concernant le trafic voyageurs et marchandises sur les divers tronçons du réseau AGC, afin de faciliter la planification des transports; la troisième enquête est effectuée sur la base des données de l'année 2005.  
Résultats escomptés: Rapport sur le trafic ferroviaire sur le réseau de l'AGC en 2000. (2007) (2008) Recensement du trafic ferroviaire en 2005. Priorité: 2
- f) Examen d'autres sujets, le cas échéant.  
Résultats escomptés: Rapport sur chaque sujet.

### III. Projet spécial: Chemin de fer transeuropéen (TER)

Exposé succinct: Dans le contexte de la CEE, les pays du TER ont créé un cadre administratif et financier approprié dans le but de mettre en place un réseau ferroviaire au sein d'un système ferroviaire européen intégré.

#### Travail à faire:

- a) Rapport sur les faits nouveaux concernant particulièrement le projet afin d'encourager le trafic ferroviaire international (projet permanent).  
Résultats escomptés: Rapport de situation annuel sur les activités menées dans le cadre du projet TER. Priorité: 1
- b) Rapport sur les possibilités de financement du TER afin de promouvoir la construction de grandes lignes ferroviaires internationales et la modernisation des lignes existantes (projet permanent).  
Résultats escomptés: Rapport de situation annuel. Priorité: 2
- c) Examen de l'application éventuelle des résultats obtenus dans le cadre du projet à d'autres activités de la CEE ayant trait à l'infrastructure ferroviaire, notamment la mise en œuvre de l'AGC et de l'AGTC, afin de tirer parti des expériences mutuelles (projet permanent).  
Résultats escomptés: Rapport de situation annuel. Priorité: 2

### IV. Coopération interrégionale

Exposé succinct: Coopération avec d'autres commissions régionales et organes internationaux participant au développement des liaisons interrégionales.

Travail à faire: Le Groupe de travail sera tenu informé des échanges de renseignements entre les secrétariats des commissions régionales et d'autres organes internationaux afin de bénéficier de l'expérience acquise dans d'autres régions du monde (projet permanent). Priorité: 3

**02.5.2 Harmonisation des prescriptions applicables au transport international par chemin de fer, y compris à la facilitation de son exploitation et à la sécurité ferroviaire**

Priorité: 1

Exposé succinct:

- a) Simplification et harmonisation des formalités administratives, notamment des documents et des formalités au passage des frontières.
- b) Harmonisation et normalisation des prescriptions applicables à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire, y compris leur informatisation.
- c) Élaboration de propositions et préparation d'études visant à renforcer et à unifier le transport ferroviaire pour améliorer sa position sur les marchés des transports internationaux.
- d) Analyse des problèmes relatifs à l'harmonisation et à l'amélioration de la sécurité ferroviaire.
- e) Examen des perspectives d'adoption de dispositions juridiques régissant le contrat de transport de marchandises et de voyageurs par chemin de fer, en vue d'instaurer un régime juridique normalisé (harmonisation des régimes SMGS/SMPS et CIM/CIV).

Travail à faire: Le Groupe de travail des transports par chemin de fer entreprendra les activités suivantes:

**ACTIVITÉS PERMANENTES**

- a) Examen des difficultés particulières rencontrées au passage des frontières dans le trafic voyageurs et le trafic marchandises afin d'accélérer les opérations de passage des frontières et d'élaborer un programme pour résoudre les problèmes communs à plusieurs itinéraires.  
Résultats escomptés: Rapport sur les contacts bilatéraux et multilatéraux entre les gouvernements et les compagnies ferroviaires pour améliorer le passage des frontières dans le transport ferroviaire international. ~~(2007)~~ **(2008)** Priorité: 1
- b) Étude de la suite à donner à la mise en œuvre des recommandations et, si nécessaire, élaboration de textes nouveaux ou modification des textes en vigueur, en particulier pour faciliter le passage des frontières afin d'améliorer le trafic ferroviaire international. Priorité: 1
- c) Examen des prescriptions relatives à l'exploitation et à la réglementation du transport ferroviaire, la réduction des délais d'acheminement et l'amélioration de la précision des mouvements dans le transport international de marchandises, les innovations introduites dans l'exploitation des chemins de fer, et l'intégration des services de différentes administrations ferroviaires. Priorité: 2
- d) Étude des possibilités d'harmonisation de l'application et des dates de l'heure d'été afin d'améliorer la qualité du transport ferroviaire.

Résultats escomptés: Rapport sur l'application de l'heure d'été. (Rapport sur la modification de l'application de l'heure d'été lorsqu'elle a lieu) Priorité: 3

- e) Analyse des politiques des pouvoirs publics en matière de sécurité ferroviaire, afin de contribuer à améliorer la sécurité des transports internationaux.

Résultats escomptés: Rapport sur la sécurité et application des techniques d'évaluation des risques dans le transport ferroviaire dans la région de la CEE.  
(~~2007~~) (2008) Priorité: 1

#### ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- f) Analyse des divers éléments de productivité dans le transport ferroviaire et des possibilités d'accroître la productivité des chemins de fer, en particulier pour le transport international.

Résultats escomptés: Rapport biennuel sur le développement de la productivité du transport ferroviaire dans les pays membres. (~~2007~~) (2009) Priorité: 2

- g) Examen, sur la base des rapports des organisations internationales concernées, des progrès accomplis en matière d'harmonisation des dispositions juridiques régissant le contrat de transport de marchandises et de voyageurs par chemin de fer, afin d'étudier s'il est possible d'assurer la compatibilité des dispositions concernées.

Résultats escomptés: Rapport des organisations internationales sur les progrès réalisés en vue de l'élimination des difficultés dues à l'existence de régimes juridiques différents dans le domaine du transport ferroviaire international.  
(~~2007~~) (2008)

-----